



LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



Madame, Monsieur,

Comme le pays tout entier, notre commune fait l'objet d'une mesure sanitaire exceptionnelle, matérialisée par le confinement de la population, ainsi que par différentes restrictions de déplacements et de contacts en réponse à la pandémie de la Covid-19.

Plus encore que d'ordinaire en cette période perturbée, l'accompagnement et **la protection des seniors, des personnes vulnérables et des personnes isolées** font parties des priorités de l'action que nous nous devons d'assurer.

Un registre des personnes isolées et/ou vulnérables a été constitué par le CCAS. Celui-ci regroupe toutes les personnes déjà identifiées.

Pour autant, le confinement place de nombreuses personnes dans une situation de vulnérabilité exceptionnelle. Face à celle-ci, **le CCAS s'adapte et met en place différentes actions** pour renforcer son aide auprès d'elles.

Si vous êtes vous-même en difficulté ou si vous avez connaissance de personnes sensibles, rapprochez-vous du CCAS au 01 60 07 89 20.

1. Les personnes de plus de 65 ans ou en situation de fragilité qui souhaiteraient éviter de s'exposer notamment par les sorties dans les magasins (...), peuvent bénéficier du portage de repas à domicile. Pour toute question, information ou inscription, merci de contacter le CCAS.

La ville a formé des agents supplémentaires pour renforcer le CCAS et pouvoir assurer un nombre plus important de livraisons quotidiennes, en tout sécurité, tant pour le personnel que pour les bénéficiaires. Une communication spécifique sur les mesures barrières va être distribuée aux bénéficiaires des repas.

2. Renforcement des contacts téléphoniques afin de protéger, renseigner et rassurer.
3. Renforcement du service de livraison de courses à domicile : courses de première nécessité, médicaments, mais aussi d'ici quelques jours la livraison de livres via la bibliothèque et de produits frais du marché via la navette du marché.
4. Mise en place de « visites de courtoisie » assurées par des agents habilités afin de maintenir le lien social.
5. Mise en place d'une réserve civile, grâce aux agents et bénévoles associatifs qui se sont portés volontaires dès septembre.

L'ensemble des services travaille également à la mise en œuvre d'actions à destination des personnes vulnérables : soutien scolaire, aide aux commerçants et entrepreneurs, aux associations...

Attention : ces services seront assurés par des agents de la ville, redéployés sur des missions d'assistance aux personnes vulnérables, leur domaine d'activité propre étant ralenti par le confinement.

Afin de garantir votre sécurité, seules les personnes munies d'une lettre de mission signée du Maire seront autorisées à se rendre chez vous pour assurer ces missions. N'ouvrez pas à un inconnu non habilité.



SERVICE SCOLAIRE – GUICHET UNIQUE – CCAS

Le service d'accueil du public est maintenu aux horaires habituels (portes fermées, frapper avant d'entrer). Pour toutes les démarches, vous pouvez prendre rendez-vous (en visio lorsque cela est possible, sur place en cas de nécessité).

Contacts : guichet.unique@thorigny.fr

scolaire@thorigny.fr

ccas@thorigny.fr



PETITE ENFANCE

L'accueil des enfants est maintenu aux horaires habituels.

ÉCOLES

Le niveau Vigipirate « Sécurité renforcée - risque attentat » a été déclenché : le barriérage a été renforcé devant les écoles, ainsi que la présence de la Police municipale.

Le nouveau protocole sanitaire a été mis en place : nettoyage accru des points de contact les plus souvent utilisés (poignées, interrupteurs...). La restauration scolaire est maintenue, avec des règles « anti-brassage » renforcées (comme c'était déjà le cas à Thorigny depuis septembre).



PÉRISCOLAIRE

Centre de loisirs : les accueils périscolaires du matin et du soir sont maintenus, ainsi que ceux du mercredi. Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans et recommandé de 6 à 11 ans.

Les enfants sont accueillis sur des espaces différenciés, par groupe scolaire, afin d'éviter au maximum tout brassage.

Thoryteam : seules les activités périscolaires permettant d'éviter tout brassage et limitant les contacts entre enfants sont maintenues.



CULTURE - SPORT ET LOISIRS

Salle de spectacle, salle de danse, salle des fêtes, salles polyvalentes, école de musique, le gymnase et le stade sont fermés (sauf pour les groupes scolaires et périscolaires).

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est fermée au public mais le retrait de **réservation** est possible (ainsi que la livraison de livres pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer).



SERVICES TECHNIQUES et URBANISME

La continuité du service est assurée (travaux d'entretien, de voirie, contacts téléphoniques et mails).



ÉTAT CIVIL

Les mariages sont autorisés (public limité à 6 personnes) ainsi que les cérémonies funéraires.



LIEU DE CULTE

Ouvert au public sans rassemblement ni réunion. Pas de cérémonie, à l'exception des cérémonies funéraires (dans la limite de 30 personnes).



MARCHÉ DE THORIGNY

Le marché de Thorigny est maintenu pour tous les produits de première nécessité. Afin de permettre aux personnes isolées ou vulnérables de profiter de ses produits frais, la navette avec passager (suspendue pour raison sanitaire), est remplacée par un service de livraison à domicile sur commande.

Contact : marche@thorigny.fr

ASSOCIATIONS

Les associations utilisant habituellement les structures de la ville ne peuvent plus les utiliser.

> **Vous êtes une association thorignienne**, vous proposez des activités en ligne ou adaptées ?

Contactez le service association pour relayer vos propositions : vie.associative@thorigny.fr

COMMERCE ET ENTREPRISES

Restaurants, bars, coiffeurs, fleuristes sont fermés sauf pour les activités de livraison et de vente à emporter.

> **Vous êtes commerçants, artisans ou entrepreneurs sur Thorigny ?**

Vous mettez en place un service adapté ?

Contactez : animations@thorigny.fr